



**Réseau
québécois des
groupes
écologistes**

Politique Décoloniale et Alliances autochtones

Élaborée par le comité Décolonisation & Alliances autochtones

*Jacqueline Romano-Toraman - Association québécoise
pour la promotion de l'éducation relative à l'environnement (AQPERE)
Olivier Kölmel - Regroupement écologiste de Val-d'or et environs (REVE)
Lucie Mayer - Action Environnement Basses-Laurentides (AEBL)
Stéphane Gingras (Ambioterra)
Une membre - Projet accompagnement solidarité Colombie (PASC)*

Accompagnement, réflexion et aide à la rédaction par Mikana
*Organisme à but non lucratif ayant pour mission l'éducation et la sensibilisation de divers publics sur
les réalités autochtones au Canada*

*Elisa Cohen-Bucher
Kijâtai-Alexandra Veillette-Cheezo*

Adoptée par le CA le 27 avril 2020

NOTRE MISSION

Le RQGE représente les groupes dans leurs revendications communes auprès du gouvernement, notamment concernant une reconnaissance concrète et un financement adéquat du mouvement environnemental pour ses apports à la protection du patrimoine naturel, à la santé publique et au mieux-être de la société québécoise. Le RQGE collabore aussi avec les autres secteurs de la société, particulièrement les groupes communautaires, en vue de décloisonner le secteur de l'écologie en partageant les préoccupations environnementales avec l'ensemble des mouvements sociaux. Le RQGE veille à ce que son mandat s'adapte aux besoins changeants de ses membres grâce à une vie démocratique active.

Depuis 2016 le RQGE a entamé diverses actions inscrites dans sa planification stratégique afin d'amorcer et de poursuivre une décolonisation interne de ses réflexions et actions et de créer des alliances autochtones avec les peuples habitant le territoire géopolitique du Québec. En 2019, un comité a été créé en ce sens et une des premières actions concrètes a été d'élaborer cette politique.

**Un grand merci aux accompagnatrices de Mikana
pour leurs lumières essentielles.**

RECONNAISSANCES

1) Nous reconnaissons les nations autochtones comme étant les Premières Nations, Inuit et Métis de l'Île de la Tortue, un territoire géopolitiquement connu comme l'Amérique du Nord par la descendance de colons.

2) Nous reconnaissons l'essence du "Two-Row Wampum Treaty", que nous prenons pour exemple, comme un appel à reconnaître la souveraineté de tous les peuples, un appel à l'amitié, à la paix et un respect d'entente mutuelle et éternelle entre Peuples et Nations¹.

¹ Le "Two-Row Wampum Treaty" dans son interprétation contemporaine symbolise le respect mutuel. Il fut conclu en 1613 entre des représentants des Cinq Nations iroquoiennes et le gouvernement néerlandais. C'est un traité vivant qui doit être sans

3) Nous reconnaissons la Déclaration des Nations Unies sur les droits des Peuples autochtones (DNUPA), soulignant, mais ne se limitant pas au consentement préalable, libre et éclairé (CPLÉ) pour tout ce qui touche les territoires et modes de vie autochtones.

4) Nous reconnaissons les conclusions de la Commission vérité et réconciliation, notamment les 94 appels à l'action², ainsi que les appels à la justice issus de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues ou assassinées³.

5) Nous reconnaissons que les cultures autochtones, les croyances, les spiritualités, les pratiques et les langues sont toutes liées au territoire. De part cette diversité de luttes autochtones, nous reconnaissons qu'elles ne sont pas toutes environnementales.

6) Nous reconnaissons l'intersectionnalité entre le combat écologique et celui de la justice sociale, citant l'exploitation des ressources et l'accaparement des terres comme activités principales dans l'écartement, l'abus et le meurtre de nombreuses personnes, familles et communautés - autochtones et non-autochtones. À ceci, nous reconnaissons que les personnes les plus marginalisées et défavorisées sont le plus souvent susceptibles d'être victimes de "racisme environnemental". En ce sens, nous valorisons une posture de solidarité, d'écoute et de soutien face aux luttes des peuples autochtones pour leurs droits et la protection du territoire.

7) Nous rejetons les idées occidentales de conservation de la nature qui ne considèrent pas la présence de peuples en communion avec leur environnement et qui ignorent le rôle des gardiens et gardiennes de la Terre et de l'Eau.

cesse actualisé. URL : <https://www.onondaganation.org/culture/wampum/two-row-wampum-belt-guswenta/> (page consultée le 23 avril 2020).

² Commission de vérité et réconciliation du Canada. *Appels à l'action*, Winnipeg (Manitoba), pp.13. URL : http://trc.ca/assets/pdf/Calls_to_Action_French.pdf (page consultée le 23 avril 2020).

³ Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées. *Rapport finale, Réclamer notre pouvoir et notre place. Appels à la justice*, p189-p246. URL : <https://www.mmiwg-ffada.ca/wp-content/uploads/2019/06/Les-appels-%C3%A0-la-justice.pdf> (page consultée le 23 avril 2020).

ENGAGEMENTS

8) Nous nous engageons à inclure la mobilisation dans notre travail de décolonisation à l'intérieur de nos institutions, organismes, milieux de travail et familles, en invitant nos milieux à s'informer sur l'histoire du colonialisme, les réalités autochtones, la reconnaissance et la correction de nos comportements coloniaux, et ce, dans un respect des traditions, des protocoles de soutien et des droits des peuples autochtones, dans le but de devenir des personnes et organisations solidaires aux luttes autochtones et alliées dans nos luttes écologistes communes.

Plus particulièrement, au sein de son organisation, le RQGE s'engage à :

9) Favoriser l'éducation, l'information, la formation, la réflexion et le dialogue, afin de contrer à la mesure de ses moyens, le colonialisme, ses conséquences et les dynamiques coloniales toujours à l'œuvre, notamment, mais pas seulement, avec les moyens suivants:

- 9.1 En inscrivant nommément des activités à ces effets dans notre "Planification stratégique quinquennale" et nos plans d'action annuels;
- 9.2 En prévoyant des budgets chaque année aux organisations autochtones pour l'accompagnement de ces réalisations par des expertises autochtones;
- 9.3 En créant un comité permanent "Décolonisation et alliances autochtones" ouvert à tous nos groupes membres, lequel accompagné veillera à planifier les activités et la mise en oeuvre de la présente politique.

10) Reconnaître, soutenir, respecter, être à l'écoute et apprendre des Nations et des communautés autochtones, et ce, dans la pluralité de celles-ci.

11) S'informer et se former afin d'être à l'affût, de ne tolérer aucune forme de racisme et de discrimination au sein du regroupement, avec nos partenaires et alliés-es.

12) Soutenir ses membres dans leur constant travail de décolonisation au sein de leur organisation et leurs activités, en leur fournissant des outils de réflexion et d'action ou en leur offrant des formations et ateliers.

13) Œuvrer à créer des ponts et alliances entre luttes autochtones et écologistes, en soutenant la défense des droits des peuples autochtones, notamment en ce qui a trait aux droits ancestraux sur leurs territoires.

14) Se solidariser des luttes autochtones, transférer les avantages de nos privilèges et participer au changement des dynamiques de pouvoir entre allochtones et autochtones.